

# L'ÉCOLE PASTORALE

## Formation continue en théologie pratique

Centre « Les Cèdres », 17 voie de Wissous, 91300 Massy  
Tél. 01 69 30 54 54, Fax 01 69 30 54 56, Courriel [ecolepastorale.feebf@gmail.com](mailto:ecolepastorale.feebf@gmail.com)  
SIRET 428 784 847 00017, DA 11 91 04 79 891

## DOSSIER DE LA SESSION DE FORMATION

***« Le culte de l'Eglise, lieu d'édification ou  
d'évangélisation ? »***

du 1 au 2 octobre 2018

Au centre de formation  
« Les Cèdres »  
17 voie de Wissous  
91300 MASSY

## LA SESSION

### *Thème*

« **Le culte de l'Église, lieu d'édification ou d'évangélisation ?** »

### *Description*

Nos cultes sont-ils orientés vers les croyants ou les non croyants ? Comment éviter les risques d'un appauvrissement... pour les non-croyants, et trouver le bon équilibre entre édification et évangélisation. Selon nos choix, comment trouver l'équilibre entre le risque d'un appauvrissement de l'enseignement des croyants et celui d'un déficit d'enracinement pour les non-croyants ? Ce stage a pour objet de nous questionner sur ces deux orientations et de réfléchir ensemble sur les différentes possibilités et façons de faire pour permettre d'allier les deux.

### *Lieu*

La formation se tiendra au centre « Les Cèdres », à Massy (91).  
Les stagiaires seront hébergés dans le Centre de Retraites des Pères Lazaristes, à Villebon-sur-Yvette (91).

### *Contenu*

La formation commence le lundi 1 octobre à 15h et se termine le mardi 2 octobre à 15h00.  
Le contenu est détaillé dans le PROGRAMME, ci-dessous.

### *Intervenants*

- Daniel Liechti, directeur du développement de France-Mission. Il préside la commission « Implantation d'Églises nouvelles » du CNEF et dirige le programme de Master de missiologie en implantation d'Églises à la FLTE.
- John Wilson, pasteur et président de la Commission des Ministères FEEBF.
- Jean-Pierre Civelli, président du parcours Revitalité et pasteur UEEL Valence.
- Gabriel Gimenez, pasteur du campus Hillsong Massy.

### *Public visé*

Pasteurs, pasteurs-stagiaires et pasteurs proposant de la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes en France et de l'Union des Églises Évangéliques Libres principalement, ainsi que des pasteurs travaillant pour d'autres fédérations d'Églises.

Conseillers et autres responsables d'Église, notamment des Églises n'ayant pas de pasteur.

Étudiants de la Faculté Libre de Théologie Évangélique à Vaux-sur-Seine et de l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne, en dernière année de leur formation.

### *Durée*

11 heures de formation, réparties sur 2 jours

### *Moyens pédagogiques*

La formation se fera sous forme de plusieurs moyens pédagogiques :

- Cours magistraux (5), avec support PowerPoint (vidéo projection), suivi d'un temps de questions-réponses. A la fin de chaque cours, les stagiaires en recevront un résumé imprimé ;
- Ateliers en petits groupes (1x) pour discuter des thèses proposées et pour répondre à des questions posées par des intervenants ;
- Séance « questions ouvertes », en petits groupes : échange d'expériences et de suggestions, afin d'apprendre les uns des autres ;
- Possibilité d'entretien individuel avec un membre du comité de l'École Pastorale, permettant un suivi personnalisé des stagiaires.

### ***Validation de la session***

Pour attester de leur participation à des sessions de l'École Pastorale, tous les stagiaires doivent signer une feuille d'émargement, à la fin du programme. Une attestation de présence sera délivrée, soit à la fin de

chaque stage, soit à la fin d'un cycle d'un ou deux ans de stages, selon ce que souhaite le stagiaire, ou selon ce qu'exige l'union des Églises dont ils font partie.

Les étudiants en théologie qui participent aux stages dans le cadre de leur cursus académique, ont des entretiens d'évaluation avec leur professeur en théologie pratique qui font d'ailleurs partie du comité de l'École Pastorale. Ces stagiaires feront les travaux écrits qui leur seront demandés par leurs professeurs. Cette validation est d'autant plus importante que la Faculté de Théologie et l'Institut Biblique accordent des crédits pour un cycle d'un ou de deux ans de l'École Pastorale.

### ***Tarif et frais additionnels***

Plein tarif : 425 € par personne (« tarif entreprise »).

Tarif réduit : 40 € (au cas où la formation est prise en charge par une Église ou une Fédération d'Églises).

N.B. : Le plein tarif reflète la réalité des coûts. Le tarif réduit permet au plus grand nombre de participer en ne comptant que les coûts marginaux. En cas de nécessité, vous pouvez nous contacter pour demander une aide.

Hébergement : 32 € (ces frais feront l'objet d'une facture séparée).

Les frais sont à régler au Centre de Formation « Les Cèdres ».

### ***Prise en charge***

Pour une prise en charge dans le cadre du plan de formation ou du droit individuel à la formation (DIF), il est important que le stagiaire demande au moins un mois à l'avance l'autorisation à son employeur qui s'adressera à son organisme collecteur pour savoir si ce dernier accepte la prise en charge de la formation. Une convention sera établie avec l'employeur, sur la base du « tarif entreprise ».

### ***Inscription***

L'inscription se fait de préférence en ligne par le lien suivant :

<http://www.eglises-baptistes.fr/Formation/Renseignements-pratiques.html>

Si vous ne disposez pas de connexion Internet, vous pouvez vous adresser au secrétariat des Cèdres (cf. les données ci-dessous) pour demander le bulletin d'inscription.

## **PROGRAMME DETAILLE**

### **Lundi 1 octobre**

15h00 : Mot d'accueil

15h15 : **Daniel Liechi** – Mise en perspective globale des tendances actuelles dans le monde Évangélique ; Panorama des orientations culturelles, résultats et évaluations, la prise en compte de la multi-culturalité dans les cultes.

16h45 Pause

17h15 : **John Wilson** - « Une liturgie édifiante peut-elle être évangélisatrice ? »

18h45 : Pause repas

20h30 : temps libre et/ou temps détendu d'échanges

## **Mardi 2 octobre**

8h30 : Temps de méditation-prière

9h00 : Partage d'expériences

**Jean-Pierre Civelli** et les cultes IMPACT - Eglise Libre de Valence

**Gabriel Gimenez** - Hillsong

10h00 : Pause

10h30 : Atelier

- Travail en petit groupe sur une « partie du culte » ; la cène, accueil, temps pour les enfants, les offrandes, « présidence » (choix de chants, textes bibliques, sémantiques), prédication ...
- Liberté dans la mise en œuvre, descriptif, expliquez pourquoi ce choix concrètement, comment. Par éléments de culte. Descriptif ou mise en scène.
- Daniel participe aux échanges.
- Petits groupes ; prévoir paperboard et feutres pour ateliers.

11h45 : Repas

13h30 : Mise en scène du travail des petits groupes. Retour et échanges sur les interventions des groupes.

14h45-15h00 : Conclusion de la session

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### ***L'institut de formation***

Cette session de formation est organisée et encadrée par l'École Pastorale, Institut de formation professionnelle continue des Églises Évangéliques Baptistes en France (FEEBF) et de l'Union des Églises Évangéliques Libres (UEEL). La FEEBF et l'UEEL sont tous les deux membres de la Fédération Protestante de France (FPF).

Fondée en 1980, l'École Pastorale met en place des sessions de formation professionnelle pour pasteurs et responsables d'Église, cinq fois par an à Massy (91), et un nombre variable de sessions dans des régions éloignées de la région parisienne.

Bien ancrée dans le vécu des Églises, elle offre un programme qui permet à la fois un approfondissement théorique et une amélioration du fonctionnement professionnel des pasteurs et d'autres responsables sur le terrain.

Forte d'une expérience de plus de trente ans, l'École Pastorale continue à développer son programme et ses méthodes pédagogiques. Pour cela, elle collabore avec deux instituts académiques : la Faculté Libre de Théologie Évangélique et l'Institut Biblique de Nogent.

### ***L'organisme de formation***

L'Association « Les Cèdres », constituée en entité juridique indépendante de la FEEBF et de l'UEEL, et déclarée organisme de formation, assure désormais la responsabilité de l'École Pastorale. C'est pourquoi les formations délivrées par l'École Pastorale peuvent être prises en charge par des organismes collecteurs.

### ***Le cursus***

Chaque année, l'École Pastorale propose six sessions de formation à Massy (91).

Le cursus est bâti sur un cycle complet deux ans, soit douze sessions.

Chaque session est consacrée à un aspect concret de la vie des Églises et du fonctionnement de leurs pasteurs, tels l'organisation de l'Église ; la prédication ; le culte et sa liturgie ; l'animation des études bibliques ; le programme pour les enfants et les ados ; la mission de l'Église dans la cité ; le suivi pastoral ; l'accompagnement des couples, des malades et des personnes en précarité ; mariages et enterrements ; l'aumônerie dans les prisons et les hôpitaux ; l'entraide ; les relations publiques ; les rapports entre les Églises et les pouvoirs publics ; la gestion de conflits ; le stress ; les finances, etc.

Ces aspects sont abordés sous un angle théorique (approfondissement d'une problématique de théologie) et un angle pratique (étude de cas particuliers, discussions, échanges d'expériences).

### ***Obligation / recommandation***

Dans la FEEBF, tous les pasteurs débutants sont obligés de suivre un cycle complet de deux ans à l'École Pastorale ; dans l'UEEL ceci est recommandé.

A part cela, chaque Église locale est dans l'obligation de permettre à son pasteur de suivre tout au moins une session par an.

Pour les étudiants en Master à la Faculté Libre de Théologie Évangélique à Vaux-sur-Seine, et pour les étudiants de l'Institut Biblique suivant la filière pastorale, il est obligatoire de participer à une série de six sessions, soit une année complète.

La FEEBF et l'UEEL recommandent aux conseillers et aux autres responsables d'Église de participer régulièrement à des sessions, selon l'intérêt des thèmes abordés. Elles insistent sur cela, notamment auprès des Églises n'ayant pas de pasteur.

Si d'autres fédérations d'Églises recommandent l'École Pastorale à leurs pasteurs, elle n'en demeure pas moins un institut de la FEEBF et de l'UEEL, consacré à la formation professionnelle continue et à la cohésion de leur corps pastoral.

### ***Validation***

Pour attester de leur participation à des sessions de l'École Pastorale, tous les stagiaires doivent signer une feuille d'émargement, à la fin du programme.

Pour valider leur participation, ils doivent faire un travail écrit à la suite de chaque session, qui sera corrigé par le directeur ou l'un des membres du comité de l'École Pastorale.

Les travaux écrits des étudiants de la Faculté de Théologie et de l'Institut Biblique de Nogent sont corrigés par leurs professeurs en théologie pratique, qui font d'ailleurs partie du comité de l'École Pastorale.

Pour les pasteurs débutants de la FEEBF ainsi que les étudiants de la Faculté et de l'Institut Biblique qui suivent le cursus de l'École Pastorale, cette validation est obligatoire. Aux autres participants, elle est fortement recommandée.

La validation est d'autant plus importante que la Faculté de Théologie et l'Institut Biblique accordent des crédits pour un cycle d'un ou de deux ans de l'École Pastorale, à ceux qui suivent leurs cursus résidentiels ou à distance.

### ***Direction***

Le directeur de l'École Pastorale est José Dias, qui est également pasteur au sein de la Fédération des Églises Évangéliques Baptistes de France.

### ***Encadrement***

Le programme de l'École Pastorale est surveillé et encadré par le directeur et le comité pédagogique de l'École Pastorale, composé des membres suivants :

Marc DEROEUX, secrétaire général de la FEEBF  
Danielle DRUCKER, pasteur de l'UEEL à Saint Genis Laval  
Paul-Achille EFONA, pasteur de la FEEBF à Grenoble  
Marie Laure FENET, pasteur de la FEEBF à Sartrouville  
Pierre JEUCH, membre de la Commission des ministères de la FEEBF  
Patrice KAULANJAN, responsable de l'encadrement des stages à l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne et pasteur à Versailles  
Patrick MÉZERGUES, de l'Unepref (Responsable de Formapré Gironde)  
Christophe PAYA, professeur de théologie pratique à la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine"  
Erwan LE CLOAREC, pasteur de la FEEBF à Lyon  
Emmanuel Marzin, pasteur de la FEEBF à Antony

### ***Informations pratiques***

*Données administratives de l'Association « les Cèdres » :*

Siège : 17, voie de Wissous – 91300 Massy  
N° SIRET : 428 784 847 00017  
N° DA (organisme de formation) : 11 91 04 79 891

### *Secrétariat de l'École Pastorale :*

Mme. Marylène Peterschmitt  
Responsable « Les Cèdres », Mlle Priscille Schwab  
17 voie de Wissous, 91300 Massy.  
Téléphone : 01 69 30 54 54  
Fax : 01 69 30 54 56  
Courriel : [ecolepastorale.feebf@gmail.com](mailto:ecolepastorale.feebf@gmail.com)

### *Directeur de l'École Pastorale :*

M. José Dias  
Téléphone : 06 28 23 07 66  
Courriel : [formation@feebf.com](mailto:formation@feebf.com)

### *Inscriptions :*

[ecolepastorale.feebf@gmail.com](mailto:ecolepastorale.feebf@gmail.com)